

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2023*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 29*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Alexandre DOS REIS, Jean-Christophe ROMAND, Aurore TONNELIER, Claire MARCHAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHOUT, Emilio ZABALETA, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

### **Excusés par procuration :**

Gilles MONTI donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 9 mars 2023

Marie-Noël BERGER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 9 mars 2023

Cyril GRANGER donne procuration à Martine NOUHOUT en date du 13 mars 2023

Marie-Anne ROBERT KERBRAT donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 14 mars 2023.

**Secrétaire de séance : Pascale ETIENNE**

**Objet :** Création de poste

### **Délibération 2023 - 30**

Dans le cadre de la nomination d'un agent par l'intermédiaire d'un avancement de grade, et conformément aux tableaux annuels présentés par le Centre de Gestion, il convient de procéder à la création d'un poste d'ingénieur hors classe au 1<sup>er</sup> mai 2023.

Il convient donc de procéder à la création d'un nouveau grade, comme suit :

<b>Création de poste</b>	1 Ingénieur hors classe A temps complet	01/05/2023
--------------------------	--------------------------------------------	------------

## **DÉLIBÉRATION**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** la déclaration de vacance d'emplois effectuée auprès du CDG 87 ;

**VU** l'avis du Comité Social Technique en date du 2 mars 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'avère nécessaire de procéder à la création du poste visé ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE :**

- D'approuver la création de poste détaillée comme ci-dessous :

<b>Création de poste</b>	1 Ingénieur hors classe A temps complet	01/05/2023
--------------------------	--------------------------------------------	------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 16 mars 2023

Le Maire,

**Fabien DOUCET**



Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
Le 20/03/2023  
Publié ou notifié  
21/03/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB30

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 16/03/2023

Objet : Création de poste

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Autres catégories de personnels

Date de télétransmission : 20/03/2023

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 30 - Création de poste.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230316-DELIB30-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 20/03/2023